



170 rue du Chef-Lieu
73200 ALLONDAZ
☎ : 04.79.37.05.41
mairie@allondaz.fr
www.allondaz.fr

QUESTIONS DIVERSES DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2023

- 1) Le flou présent sur le déploiement de la fibre sur notre commune. Un rendez-vous sera fixé rapidement avec le département pour faire le point sur ce service. Un arrêté de travaux a encore été demandé jusqu'en juillet 2023.
- 2) La possibilité de subvention par Arlysère à hauteur de 50% pour la création de parc à vélos. Après échange au seing du conseil. Cela n'est pas nécessaire sur notre commune.
- 3) La cérémonie du 8 mai 2023 aura lieu à 11h00 au monument au mort.
- 4) Le vendredi 14 avril 2023 aura lieu l'élagage sur le chemin du Tal, du Chiriac et vers la carrière. Le broyage des branches se fera à la suite. Le besoin de 2 ou 3 citoyens volontaires sera nécessaire pour aider à cette tâche (Rapprocher vous de la mairie ou de James Blanc si vous pouvez vous rendre disponible). James Blanc s'occupe de l'organisation.
- 5) Le 29 avril 2023 aura lieu la journée citoyenne, pour effectuer des travaux sur notre commune. Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Merci aux Allondains de donner réponse via le coupon pour pouvoir quantifier le nombre de personnes volontaires et ainsi s'organiser au mieux.
- 6) Le projet de reconduire la monter en vélo du col du Vorger. La date sera sûrement le 10 septembre. Une réunion va se tenir prochainement avec la commune Thénésol pour définir l'organisation de cette journée.
- 7) La récurrence d'une problématique de circulation au niveau de Chevronnet entre les Allondains qui favorisent la mobilité douce et les Patous de la chèvrerie. Bien que cela se situe sur la commune de Mercury cela impacte directement les Allondains. De nombreux échanges depuis 1 an ont eu lieu avec les propriétaires. Malgré plusieurs essais de passage suite à leur préconisation (marcher normalement en parlant aux chiens), les problématiques persistent. Dernièrement une lettre leur a été adressée pour que l'on puisse trouver une solution amiable et efficace pour permettre cette cohabitation. Ces échanges se font en toute transparence et en collaboration avec la Commune de Mercury. Un avis technique sur ce genre d'incident a été demandé au Parc Naturel Régional du massif des Bauges.

L'équipe municipale remercie tous les Allondains qui entretiennent de leur propre chef, le domaine communal. Cela se remarque et favorise la vie sur notre commune. Encore merci à eux !